

VILLES AMIES DES AÎNÉS LA CNAV S'ENGAGE

Faire de nos territoires de vie des lieux où il fait bon vieillir : c'est le défi que porte depuis 2005 la démarche Villes amies des aînés. Une ambition à laquelle la Caisse nationale d'assurance vieillesse ne pouvait rester insensible. Elle a signé en 2018 une convention de partenariat avec le Réseau francophone des Villes amies des aînés, qui vient d'être renouvelée.

PAR GARANCE CHESNÉ

“C’était un événement pour les membres de l’assemblée des seniors de monter avec nous à Paris recevoir le prix Villes amies des aînés!”, Denis Lefebvre, vice-président de la Communauté de commune du Pays de Mormal, dans l’Avesnois, ne cache pas sa fierté. En septembre dernier, le Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) a récompensé, en partenariat avec la Caisse nationale d’assurance vieillesse, la démarche participative engagée par son intercommunalité, du prix participation citoyenne et emploi. Une première pour une intercommunalité ! “Être reconnu par ceux qui portent aujourd’hui le concept, c’est très valorisant et ça nous conforte auprès de nos partenaires, pour continuer d’engager des actions ambitieuses avec nos aînés afin qu’ils vieillissent bien sur leur territoire.”



LES AÎNÉS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

La démarche villes amies des aînés (Vada) est née en juin 2005, lors du Congrès mondial de gérontologie et de gériatrie à Rio de Janeiro, au Brésil. Avec pour objectif de créer un réseau international de villes engagées dans l’amélioration du bien-être de leurs habitants âgés. L’originalité de la démarche est de s’appuyer sur l’expérience de ces derniers pour construire avec eux, et en partenariat avec les acteurs du territoire, des réponses transversales à toutes les politiques municipales. Portée par l’Organisation mondiale de la santé, la démarche est relayée en France par le Réseau francophone des villes amies des aînés, qui regroupe aujourd’hui

145 communes et intercommunalités, principalement françaises mais aussi belges et suisses. “À ces acteurs locaux, qui sont de tailles très diverses, nous proposons une méthodologie, des outils, de l’information, de la formation pour faire vivre la dynamique Vada”, explique Angélique Giacomini, Déléguée générale adjointe de RFVAA, “Nous sommes là également pour donner de la visibilité aux actions les plus innovantes et pour servir de relais auprès des instances nationales dont les décisions ont un impact sur la qualité de vie des personnes âgées. La Caisse nationale d’assurance vieillesse fait donc partie de nos interlocuteurs naturels.” Une proximité que confirme Mylène Tanda, chargée de mission à la Direction nationale

de l’action sociale de la Cnav : “Nous partageons avec RFVAA des enjeux communs autour de la prévention et de l’anticipation de la perte d’autonomie, autour de l’adaptation du territoire au vieillissement, mais aussi autour de la lutte contre l’âgisme et de la valorisation de la place des retraités. La démarche Vada peut constituer un véritable levier pour déployer nos politiques d’action sociale. De même, la présence des Caisses d’assurance retraite et de sécurité au travail (Carsat) sur les territoires, peut favoriser la mise en réseau et la dynamique partenariale propre à la démarche”.

PARTAGER OUTILS ET AMBITIONS

Depuis 2018, la Cnav et RFVAA ont donc signé une convention de partenariat. Dans un premier temps, le soutien de la Cnav a permis de développer et structurer le réseau, en contribuant à la publication d’un Guide à destination des villes désireuses de s’engager dans la démarche ou en apportant son concours à l’organisation du prix Vada, qui valorise les démarches les plus exemplaires. Autre axe fort de cette convention, les actions de formation proposées par RFVAA à destination des élus et des techniciens qui portent en binôme la démarche sur leur commune. Cinq journées ont ainsi été organisées dans des villes adhérentes pour faire découvrir la démarche, former au diagnostic territorial ou à la conduite participative du projet. Pour Carlyne Berthot, doctorante en sociologie et chargée de mission auprès de la ville de Grenoble, “ces temps de formation sont indispensables, même si le RFVAA a développé des outils pédagogiques pour les adhérents. C’est l’occasion de confronter les expériences des uns et des autres, d’expérimenter des méthodes de travail lors de mises en situation, de glaner des arguments pour porter localement le projet. Et la présence des élus est une véritable richesse. On apprend à connaître nos enjeux réciproques ce qui permet ensuite d’avancer plus vite”. Ces journées sont aussi l’occasion pour les Carsat, souvent identifiées uniquement comme caisses de retraite, de venir présenter leur politique d’action sociale, de partager des ressources, à l’exemple des Observatoires des fragilités qui peuvent alimenter le portrait de territoire ou de faire connaître les actions de prévention qu’elles

La longévité en question

Les septièmes rencontres de RFVAA se dérouleront le 3 décembre prochain à Nantes, sur le thème Territoire et Longévité. L’occasion de bousculer les idées reçues en considérant le vieillissement de la population comme une force plutôt qu’un handicap pour les territoires. Des pistes pour relever ce défi seront proposées et des villes engagées dans la démarche Vada viendront témoigner de leur dynamisme, au travers de la thématique des aidants ou du logement. Un temps sera également consacré à la co-construction du futur label.

Plus d’informations sur www.villesamiesdesaines-rf.fr

soutiennent. Une mise en réseau essentielle à l’élaboration de futurs partenariats.

ECLAT ET VADA, MÊME COMBAT

Si la nouvelle convention, signée récemment, reprend les grands axes de la première (formation, organisation de colloques, soutien au prix Vada), la Cnav souhaite aujourd’hui accompagner la RFVAA dans la création d’un label. “Pour l’instant, rien ne vient valider ni valoriser le travail des communes qui se lancent dans l’aventure en respectant la démarche, regrette Angélique Giacomini. Nous voulons donc établir des critères objectifs pour chaque étape, du portrait de territoire à la mise en œuvre du plan d’action. La CNAV nous soutient notamment dans l’analyse des démarches Vada déjà engagées en France et des diagnostics de territoires déjà réalisés”. Ce soutien semble d’autant plus légitime à la Cnav, qu’elle-même a initié, à titre expérimentale, une démarche très proche dans sa méthodologie et ses objectifs de celle de Villes amies des aînés, la démarche Éclat, Engagement commun pour le logement et l’autonomie sur les territoires (voir *Le Jas* n°231). “Éclat a été lancé avant notre premier conventionnement avec RFVAA, rappelle Mylène Tanda, mais aujourd’hui, il nous semble logique de capitaliser sur nos expériences réciproques et de renforcer les passerelles entre Éclat et la démarche Villes amies des aînés”. Sans attendre le futur label, du côté du Pays de Mormal et de Grenoble, c’est toute une population qui continue à se mobiliser pour faire avancer la cause des âgées. Chacune des communautés vient de lancer son second plan d’action, preuve d’une dynamique bien vivante. ■